

# **Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA)**

## **Relations économiques entre la Chine et l'Afrique : Le cas de la Côte d'Ivoire**

**Rapport révisé**

**11 Mars 2008**

**Prof . SEKA Pierre Roche,**  
Maître de Conférences Agrégé  
Université de Cocody, UFR-SEG  
BP V. 43 Abidjan (Côte d'Ivoire)  
E-mail : prof\_seka@yahoo.fr

**Dr KOUAKOU KOUADIO CLEMENT,**  
Université de Cocody, UFR-SEG  
BP V. 43 Abidjan (Côte d'Ivoire)  
E-mail: kkouakou\_clement@hotmail.com

# Table des matières

I. INTRODUCTION .....	2
1.1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE .....	2
1.2. OBJECTIF DE L'ETUDE .....	3
II. REVUE DE L'IMPACT DES « MOTEURS DE L'ASIE » SUR LES ECONOMIES EN DEVELOPPEMENT .....	4
III. METHODOLOGIE .....	7
3.1. METHODE D'ANALYSE .....	7
3.2. COLLECTE DES DONNEES .....	8
IV. REVUE DE LA COOPERATION ENTRE LA CHINE ET LA COTE D'IVOIRE .....	9
4.1. GENESE DES RELATIONS .....	9
4.2. RELATIONS DIPLOMATIQUES .....	10
4.3. ACCORDS ET CONVENTIONS .....	11
V. L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER DE LA CHINE EN COTE D'IVOIRE .....	12
VI. LE COMMERCE ENTRE LA CHINE ET LA COTE D'IVOIRE .....	16
6.1. LES EXPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE VERS LA CHINE .....	16
4.2. LES IMPORTATIONS DE LA COTE D'IVOIRE EN PROVENANCE DE LA CHINE .....	18
4.3. LA BALANCE COMMERCIALE ENTRE LA CHINE ET LA COTE D'IVOIRE .....	19
VII. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ACCORDEE PAR LA CHINE A LA COTE D'IVOIRE .....	19
VIII. PERDANTS ET GAGNANTS DANS LES RELATIONS ENTRE LA CHINE ET LA COTE D'IVOIRE .....	22
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATION .....	24
BIBLIOGRAPHIE .....	25
ANNEXE .....	26

## **I. Introduction**

### **1.1. Contexte et problématique**

Avec une population estimée à près de 19,67 millions d'habitants en 2006 et un taux de croissance démographique de l'ordre de 2,81 %, la Côte d'Ivoire est un pays essentiellement agricole. La population ivoirienne est majoritairement jeune et l'espérance de vie à la naissance est de 51,3 ans. Le pays a connu une forte croissance entre 1995 et 1998, avec un taux de croissance annuel moyen de près de 5%, consécutive à la dévaluation du FCFA en 1994, à la mise en œuvre de réformes structurelles et à une conjoncture internationale favorable avec le relèvement des cours des produits agricoles exportés (café, cacao) qui constituent des ressources essentielles de l'économie ivoirienne. Mais, depuis le coup d'Etat de décembre 1999, le pays connaît un cycle d'instabilité sociopolitique avec pour conséquence la récession économique. De ce fait, le taux de croissance du PIB est passé de 1,6% en 1999 à 0,2% en 2001. Avec la rébellion de Septembre 2002, le taux de croissance est retombée est devenu négatif (-1,6%). Après 5 années de crise, de nouvelles perspectives s'annoncent pour l'économie nationale avec l'accord de Ouagadougou et un vaste programme de reconstruction nationale est en cours d'élaboration soutenue par les principaux bailleurs de fonds. En effet, l'activité économique a amorcé une légère croissance depuis 2004 avec un taux de croissance de 1,5% en 2004, 1,8% en 2005 et 1,2% en 2006 grâce notamment au dynamisme des secteurs émergents que sont l'énergie (l'extraction du pétrole brut) et l'expansion de la branche télécommunication et soutenue par la vigueur des exportations de produits agricole.

C'est dans cette atmosphère instable que se sont développées et renforcées les relations entre la Côte d'Ivoire et la Chine. En effet, ce pays asiatique depuis plus d'une décennie réalise une performance économique spectaculaire tant au niveau commercial, qu'au niveau industriel et tertiaire. Le dynamisme et la montée en puissance de ce pays sur les plans économique et diplomatique peut servir de leçon aux pays africains en développement au regard des progrès exceptionnels de ce pays qui était, il y a quelques années, en voie de développement.

L'arrivée de la Chine accompagné de l'Inde dans l'économie mondiale semble avoir des conséquences sur l'économie et la politique des pays en développement. Déjà, des experts africains de l'Economie et des Finances, réunis à Yaoundé en 2006, en prélude à la Conférence des ministres, ont engagé une réflexion sur l'impact de l'émergence de la Chine et de l'Inde sur les économies africaines. Cette réflexion s'inscrivait dans le cadre des recommandations du sommet de l'Union Africaine (UA) de Banjul sur la nécessité pour les institutions de recherches

régionales de réaliser des études sur les défis et les opportunités que représentent la Chine et l'Inde pour l'Afrique.

Il faut noter que le volume des échanges entre le continent africain et ces nouvelles puissances émergentes connaît un accroissement remarquable. Estimés à 3 milliards de dollars en 1995, les échanges commerciaux sino-africains ont atteint 40 milliards de dollars en 2005 et devraient atteindre 100 milliards de dollars en 2010, alors que la Chine assure 10 pour cent du commerce dans le continent.

Mais ces deux puissances inspirent également des inquiétudes, tant leur dynamisme et l'impression de déferlement économique qu'ils suscitent, pourraient ébranler les économies africaines trop fragiles et jeunes pour affronter une telle concurrence. Il apparaît surtout que l'on dispose de peu d'informations sur l'impact de l'implantation des pays d'Asie en Afrique. Cela découle du fait que la réflexion en interne au niveau de chaque pays n'est pas engagée malgré tout l'intérêt que suscite l'émergence de ces dragons d'Asie. Ces différentes observations conduisent à se poser plusieurs questions :

- Comment l'Afrique peut-elle profiter du développement spectaculaire de la Chine ?
- Si la Chine offre des opportunités, faut-il concevoir d'autres méthodes de coopération ou d'intégration ?
- Quelles sont les logiques perceptibles dans la croissance des interventions de la Chine dans l'économie ivoirienne ?
- Comment l'économie ivoirienne peut-elle réagir au mieux à la montée de la présence chinoise ?

Les réponses à ces questionnements permettront de poser les bases des stratégies qui lui conduiront vers une meilleure exploitation des opportunités qu'offre la Chine pour améliorer ses performances économiques.

## **1.2. Objectif de l'étude**

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'influence de l'émergence de la Chine sur un pays en développement comme la Côte d'Ivoire. Il s'agira essentiellement d'appréhender le degré d'interaction entre l'économie ivoirienne et l'économie chinoise en fournissant une base de la performance des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et ce géant asiatique au cours des 10 dernières années. Si plusieurs études ont mentionné un impact positif sur les économies en

développement, il reste à identifier le niveau d'intervention en termes de relations commerciales et d'investissements directs étrangers, le degré d'ouverture de l'économie ivoirienne à l'économie chinoise et vice versa, identifier les secteurs d'intervention de la Chine en Côte d'Ivoire et finalement capturer l'effet net des différentes interventions. Dans l'analyse de l'interaction, il semble aussi important de capter certains effets qui ne sont de nature à favoriser nos économies car, étant dans une compétition mondiale, des interférences sont aussi possibles. Enfin, l'étude cherchera à mesurer le soutien de la Chine à la Côte d'Ivoire (aides, dons, subventions, prêts) et l'impact de ces contributions sur nos économies.

## **II. Revue de l'impact des « moteurs de l'Asie » sur les économies en développement**

L'Afrique, la Chine et l'Inde ont une longue tradition de commerce vieille de plusieurs décennies. L'échelle et le rythme de développement des flux d'échange et d'investissement entre les deux géants asiatiques et l'Afrique se sont nettement améliorés. Ainsi certaines études récentes telles que celle de Harry Broadman (2006) ont analysé les flux d'échanges commerciaux entre ces trois partenaires indiquant que les exportations de l'Afrique vers l'Asie ont triplé ces cinq dernières années, faisant de celle-ci le troisième partenaire commercial des pays africains (avec une part de 27 %) derrière l'Union européenne (32 %) et les États-Unis (29 %). Les apports d'investissement direct étranger de l'Inde et de la Chine ont également progressé : ceux en provenance de Chine s'élevaient ainsi à 1,18 milliard de dollars au milieu de 2006, indique l'étude.

Une autre étude récente de Sanjev Gupta et Yang Yongzheng (2005) a montré que la part des exportations africaines aux pays en développement a plus que doublé depuis 1990. A mesure que l'Asie s'industrialise, sa demande de ressources naturelles augmente et l'Afrique a saisi cette occasion. L'Asie reçoit aujourd'hui 25% des exportations africaines. La Chine et l'Inde qui procèdent à d'importants investissements sur le continent africain, absorbe à elles deux 10% des importations et exportations des pays subsahariens, soit 25% de plus que la part de ces deux pays dans les échanges mondiaux.

La progression des échanges entre les géants asiatiques et l'Afrique s'accompagne d'une offensive diplomatique. Les visites ministérielles se multiplient : le Président chinois a été accueilli au Nigéria en avril 2006 et les chefs d'Etat africains ont participé à un sommet à Pékin au cours de la même année (Charponnière 2006). Au début de l'année 2006, le gouvernement Chinois a publié un document sur sa politique africaine qui met l'accent sur l'égalité, la souveraineté et la non-ingérence. Le « consensus de Pékin » (Ramo, 2004) propose une

alternative au « consensus de Washington » : car si les priorités chinoises (stabilité, développement et réforme) sont les mêmes, elles se conjuguent selon un ordre différent, Pékin donnant la priorité à la stabilité et Washington aux réformes. C'est dans ce contexte que les entreprises chinoises opèrent en Afrique. Les plus grandes entretiennent – directement ou indirectement – des liens avec l'Etat, elles s'engagent dans des pays à risque où elles poursuivent des stratégies à long terme.

Ces leaders asiatiques, et plus particulièrement la Chine, en modifiant leur comportement vis-à-vis du continent Africain auront un impact croissant sur la façon d'agir des grandes institutions internationales. En effet, alors que la Banque Mondiale assortit ses prêts de conditions de bonne gouvernance (mise en place de lutte contre la corruption, réglementations...), la Chine n'impose aucune contrainte aux pays qu'elle aide : on parle de « dumping démocratique ». En plus, la Chine est le second partenaire commercial de l'Afrique. En 2002/2003, le commerce entre la Chine et l'Afrique a augmenté de 50%. En 2004, l'augmentation était de 60%. Concernant la Côte d'Ivoire, les exportations vers la Chine sont passées de 0 % en 2000 à 2 % en 2004 et les importations de 2 % en 2002 et 4 % en 2004 ( J R Chaponnière, 2006).

L'intensification des relations commerciales entre la Chine et l'Afrique sub-saharienne a coïncidé avec une accélération de la croissance africaine. En contribuant au redressement des cours des matières premières, l'appétit chinois a été plus efficace que les projets de stabilisation. L'analyse d'Eichengreen (2005) sur les conséquences de la croissance chinoise montre que les pays spécialisés dans la production et l'exportation de composants, de biens d'équipement et de matières premières en bénéficient alors que ceux qui sont engagés dans la production de biens de consommation subissent les effets de la concurrence chinoise. Ces conclusions rejoignent celles de Lall (2004, 2005) qui a analysé l'impact des exportations chinoises sur l'Asie et l'Amérique latine. Ces résultats suggèrent que les pays africains bénéficient de l'émergence chinoise. Selon les statistiques du FMI (DOTS), une dizaine dégage un surplus dans leurs échanges avec la Chine (l'Angola et le Soudan étant les principaux bénéficiaires) alors que pour les 20 autres pays, ces échanges sont déficitaires. L'impact est important pour les pays miniers mais beaucoup moins pour les pays exportateurs de produits agricoles. Les conséquences de l'émergence de la Chine sur l'Afrique peuvent être appréciées du côté de la demande et du côté de l'offre ( J R

Chaponnière, 2006). La forte demande de matière première peut pousser les prix à la hausse, alors que l'accroissement des exportations peut faire baisser<sup>1</sup> les prix.

La forte demande d'énergie et de minerais par la Chine et l'Inde a poussé à la hausse les prix internationaux des matières premières, ainsi que le volume et la valeur des exportations africaines (Andrea Goldstein, Nicolas Pinaud et Helmut Reisen, 2006). La Chine notamment est devenue le partenaire principal de plusieurs pays africains: elle leur fournit des produits manufacturés bon marché et réduit leur dépendance à l'égard de leurs partenaires commerciaux traditionnels. En devenant des importateurs importants des produits primaires, la Chine et de l'Inde ont permis d'améliorer les termes de l'échange profitable aux pays d'Afrique subsaharienne grands exportateurs de matières premières. Par contre, l'exploitation abusive des ressources naturelles de l'Afrique peut à la longue aboutir aux « syndrome hollandais ». En effet, si l'exploitation abusive des ressources naturelles peut permettre d'accroître le revenu national des pays, à l'opposé, elle entraîne moins de création d'emploi. Aussi, toute stratégie de développement fondé sur ce principe peut avoir à la longue des effets négatifs sur les économies des pays en développement. L'intervention chinoise réduit à la baisse le coût de l'investissement (transport, agriculture, travaux publics). L'inconvénient est que l'investissement est souvent réalisé avec la main d'œuvre chinoise. Ce qui annule l'impact de l'investissement sur la création d'emploi. Dans beaucoup de pays africains, la présence chinoise occasionne une concurrence rude qui entraîne la disparition d'entreprises locales ( Chaponnière, 2006).

On peut relever d'autres effets négatifs de l'émergence de la Chine et de l'Inde. Selon, Gumisai Mutume (2006), la libéralisation de la filière textile après 30 ans de protection au profit des pays africains pauvres a occasionné des pertes d'emploi estimée à 250 000 avec l'avènement de l'entrée de la Chine à l'OMC. Selon la Fédération internationale des travailleurs des industries du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC), la plupart des emplois ont été supprimés au Lesotho, en Afrique du Sud, au Swaziland, au Nigéria, au Ghana, à Maurice, en Zambie, à Madagascar, en Tanzanie, au Malawi, en Namibie et au Kenya. L'ancien régime des quotas, connu sous le nom d'Arrangement multifibres (AMF), limitait les exportations de textiles et de vêtements vers les plus grands marchés du monde – Etats-Unis, Canada et Union européenne (UE) – dans le but de protéger les producteurs des pays industrialisés de leurs concurrents plus performants d'Asie. Ce faisant, ce régime a involontairement avantagé les petits exportateurs de

---

<sup>1</sup> Comme le constate Lennon (2005), il est plus prudent d'être fournisseur de minerais que la Chine ne produit pas plutôt que d'être engagé dans le traitement de minerais que la Chine produit pour partie.

textiles des pays en développement, moins gênés par les restrictions ou bénéficiant d'accès préférentiels aux marchés de l'UE ou des Etats-Unis. Leurs exportations vers les principaux pays industriels ont prospéré. L'abandon des quotas risque de chasser des grands marchés ces fabricants, incapables de rivaliser avec la concurrence effrénée de pays comme la Chine ou l'Inde.

Ensuite, bien que favorisant à court terme l'accroissement des revenus de gouvernements africains, le renforcement de la présence chinoise en Afrique pourrait contribuer à perpétuer des gouvernances politique et économique ayant constitué un frein majeur à la croissance durable de ce continent (OCDE, 2006). De même, s'il est communément admis que la croissance de la Chine et de l'Inde constitue un défi et une source d'opportunités pour les pays développés, son impact sur les pays en développement et les politiques appropriées qui peuvent être mises en place pour y faire face demeurent beaucoup plus incertains car les conséquences pour les économies africaines de l'intégration des géants asiatiques au sein de l'économie mondiale ont en particulier été très peu explorées.

Enfin, selon Broadman (op cit), même si la progression des flux d'échanges et d'investissements de l'Asie incite à l'optimisme, il existe des asymétries majeures au niveau des relations économiques entre les deux régions. Les droits comparativement élevés que la Chine et l'Inde appliquent aux produits d'exportation de pointe de l'Afrique, ceux d'une valeur maximum, empêchent les pays africains d'exploiter totalement leurs marchés. C'est ainsi que les exportations de l'Afrique ne représentent que 1,6 % de celles que l'Asie reçoit du reste du monde.

### **III. Méthodologie**

#### **3.1. Méthode d'analyse**

Deux grandes pistes peuvent être utilisées pour appréhender l'impact d'une politique extérieure sur une économie nationale. On peut utiliser une approche intégrée de type modèle d'équilibre générale calculable, mais l'inconvénient est que ce modèle ne met pas en évidence les mécanismes à l'origine des comportements macro-économiques observés, donc, ne prend pas en compte les aspects micro-économiques. Ensuite, l'alimentation de ce modèle en données statistique n'est pas toujours aisée. On peut également utiliser une analyse qualitative et quantitative pour apprécier les tendances et les choix afin d'appréhender les déterminants des différentes actions. Il s'agira dans ce cas d'analyser la croissance relative des exportations et des

importations entre les deux types de pays de même que la croissance relative des investissements directs étrangers (IDE) et de l'aide au développement. Il peut s'ensuivre la recherche de facteurs autres que la compétitivité prix qui déterminent la performance relative des économies en développement comparativement au reste du monde. Enfin, le ratio de commerce qui est un autre indicateur de base quantitative de la performance du commerce extérieur des produits. Il s'agira ainsi d'identifier les produits à croissance très rapide ; les produits à demande mondiale en expansion ; et les produits à demande mondiale en baisse.

Dans cette étude, nous allons privilégier l'analyse qualitative et quantitative en utilisant la nomenclature CITI à une position.

### **3.2. Collecte des données**

La méthodologie d'analyse de la présente étude s'est appuyée sur la collecte documentaire et la collecte de données sectorielles. Il s'est agi dans une première étape de déterminer les secteurs d'intervention de la Chine et de l'Inde en Côte d'Ivoire. Dans une deuxième phase, des investigations ont été menées pour récolter toute la documentation sur l'intervention des deux pays. La collecte a pris en compte tant la documentation administrative, les conventions et partenariats publics et privés au niveau des différents secteurs d'intervention. Ces différentes informations ont été collectées dans les différents Ministères et autres structures de coordination.

Au niveau des dons et prêts à faible taux, les informations statistiques ont été collectées au Ministère de l'Economie et des Finances.

Concernant l'aide au développement, plusieurs travaux publics ont été réalisés par la Chine. On peut citer le bitumage des routes, la construction des édifices publics comme le Palais Présidentiel de Yamoussoukro en cours, l'hôtel des députés déjà achevée et le troisième pont dans la ville d'Abidjan dont les travaux ont été interrompus depuis le début de la rébellion armée. Les informations sur ce volet ont été collectées au Ministère de l'économie et des Finances et au Bureau National d'Etude et Développement Technique.

En termes d'investissement, le CEPICI (Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire) a été sollicité.

Enfin, les données sur la structure du commerce internationale ont été collectées à la Direction de la prévision.

## **IV. Revue de la coopération entre la Chine et la Côte d'Ivoire**

### **4.1. Genèse des relations**

La Côte d'Ivoire a tissé depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960 de solides relations extérieures. Dès le départ, la diplomatie ivoirienne s'est inscrite dans une relation privilégiée avec la France et la dimension personnelle, longtemps incarnée par Houphouët-Boigny, dans le partenariat franco-ivoirien. Sur la période 1960-1990, phase de stabilité politique, de sécurité extérieure et de croissance économique, la Côte d'Ivoire a pu s'affirmer comme une véritable puissance régionale avec une diplomatie bien réussie incarnée par le Président Houphouët-Boigny et caractérisée par une coopération fructueuse et étroite avec la France.

Cette diplomatie qui, pendant des décennies, avait axé ses efforts au développement et au renforcement des relations avec l'Occident, s'est, depuis quelques années, ouverte sur l'Asie notamment les pays d'Asie du Sud-Est. Les pays de cette zone géographique, aux conditions géographiques, géologiques et climatiques parfois semblables à ceux de la Côte d'Ivoire ont réussi à poser les jalons de leur développement, de la coopération sud-sud par le partage des expériences et des connaissances, le transfert de technologie et l'ouverture de leurs marchés.

La Côte d'Ivoire, qui essaie de se frayer un chemin vers le développement, semble vouloir s'inspirer de ces modèles. Aussi, s'efforce-t-elle, de plus en plus, de mettre un accent particulier sur la coopération avec l'Asie aux plans bilatéral et multilatéral. Cette attitude est le résultat d'une coopération avec l'occident assortie de beaucoup de conditionnalités jugées inadaptées aux réalités de la Côte d'Ivoire.

Au plan bilatéral, La Côte d'Ivoire a noué des relations diplomatiques avec 11 pays Asiatiques avec nomination d'Ambassadeurs résidant ou non résidant dans ces pays qui sont le Japon, la République Populaire de Chine, la République de Corée, la République Démocratique de Corée, l'Inde, Singapour, la Thaïlande, la Philippine, le Brunei - Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie.

Au plan multilatéral, la Côte d'Ivoire participe régulièrement aux rencontres entre l'Afrique et l'Asie dont :

- la conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD);
- La conférence Asie-Afrique de Bandung (Indonésie) ;
- La conférence ministérielle des pays du Techno-Economic Approach for Africa India Movement (Team 9),

- Le Forum Chine-Afrique.

La création d'un département Afrique-Asie au Ministère des affaires étrangères témoigne de la bonne coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Asie.

Concernant la Chine, les relations diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et ce géant asiatique ont commencé timidement le 1<sup>er</sup> mars 1983. C'est sous le règne du deuxième président ivoirien, Henry Konan Bédié que la coopération va prendre de l'ampleur. Cette coopération va se renforcer davantage sous le règne de Gbagbo Laurent après les élections calamiteuses suivie de la rébellion. En effet, le camp présidentiel dans la crise ivoirienne n'a pas apprécié la position de la France soutenue par ses partenaires occidentaux dans la gestion de la crise. Les autorités d'Abidjan considérant le parti pris de la France et son soutien à la rébellion semblent se tourner vers les pays Asiatiques dont la Chine.

#### **4.2. Relations diplomatiques**

La coopération entre la Côte d'Ivoire et la Chine s'est progressivement renforcée depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques qui date du 1<sup>er</sup> mars 1983 avec l'ouverture de l'ambassade de la République populaires de Chine à Abidjan suivie de l'ouverture de l'ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Beijing.

Sur le plan multilatéral, la Côte d'Ivoire a participé à toutes les rencontres organisées dans le cadre du Forum de coopération Sino-africaine, dont les dernières réunions se sont tenu à Pékin en Chine du 3 au 5 Novembre 2006. Cet important sommet a abouti à l'octroi de 40 millions de yuans Reminbi<sup>2</sup> soit 5 071 200 \$ dont les ¾ sous forme de dons et le reste sous forme de prêts remboursable. Ce sommet a permis de nouer de nombreuses opportunités d'affaires et de signer des accords commerciaux entre les entreprises ivoiriennes et les entreprises chinoises.

Au plan bilatéral, outre les nombreux accords signés entre les deux pays, la Chine a livré en 2007 au Gouvernement ivoirien, l'Hôtel des Députés, un hôtel de quatre étoile à Yamoussoukro, ce qui constitue un acte majeur de coopération sino-ivoirienne. Il est prévu dans les accords la construction de la salle de conférence et la réhabilitation des locaux du Ministère des affaires étrangères. La procédure de mise en exécution de cet accord est très avancée. Au niveau du perfectionnement des cadres ivoiriens, la Chine offre chaque année une centaine de stages de

---

<sup>2</sup> Un yuan = 63 739 F CFA et un f CFA = 500 \$ (une moyenne compte tenu de la fluctuation).

perfectionnement dans les domaines variés comme l'agriculture, la santé, l'élevage, etc. Il y a lieu de noter l'appui politique dont a bénéficié la Côte d'Ivoire de la part de la Chine tout au long de la crise politico-militaire.

En vue de tirer un meilleur profit de la déclaration de Beijing et du plan d'action 2007-2010, la Côte d'Ivoire compte travailler avec les autorités chinoises en vue d'insérer dans ce plan d'action, des projets de développement réalisable et des mesures concrètes profitables aux populations.

### **4.3. Accords et conventions**

Différents accords et conventions ont été signés entre les deux Etats à partir de Décembre 1984. On peut distinguer les accords commerciaux, les accords de coopération économique, les accords de coopération scientifique et les accords de coopération culturelle.

Au titre de la coopération commerciale, le premier accord ratifié le 12 septembre 1985 a été abrogé et remplacé par un nouvel accord le 08 juillet 1996. Un nouvel accord<sup>3</sup> commercial a été signé en mars 2002.

Les accords de coopération économiques portent essentiellement sur le développement agricole (accord du 14 décembre 1988), sur l'échange de Notes entre la Fédération Nationale des Femmes Chinoises et le ministère de la promotion de la femme de Côte d'Ivoire, concernant un programme d'envoi d'experts chinois en Côte d'Ivoire, pour la formation de femmes ivoiriennes aux techniques de la broderie ( 7 juin 1993 à Abidjan), sur l'exploitation de minerais (gisement de manganèse de Lauzoua, sous-préfecture de Guitry, 18 janvier 2003 à Beijing), sur l'aide financière en septembre 2003 à Abidjan (prêt consenti par le gouvernement chinois au gouvernement ivoirien), sur la coopération technique (23 décembre à Abidjan), le partenariat privé (: accord-cadre de coopération économique, commerciale, industrielle et technique, signé entre le « Club des hommes d'affaires du Centre de commerce international » d'Abidjan et la « China Tianjin International Economic and Technical Cooperative Corporation » de Tianjin le 8 décembre 1988 à Tianjin ;Convention de coopération entre l'Association pour la Promotion des Exportations en Côte d'Ivoire (APEXI) et le centre de promotion du commerce international Chinois le 16 mai 2002 à Beijing et la convention de coopération entre l'APEXI et l'association internationale de coopération économique de Chine le 2 Août 2006).

---

<sup>3</sup> Il n'a été possible d'analyser le contenu des différents accords, vu que les textes physiques n'ont pu être mis en notre disposition.

Au niveau de la coopération scientifique, trois accords ont été signés en 1988, 1991 et 1992. Il s'agit respectivement des accords de coopération scientifique et technique, de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'accord interuniversitaire entre l'Université de Nanjing (Nankin) et l'Université Nationale de Côte d'Ivoire.

Enfin dans le domaine culturel, 2 accords vont être signés en 1992 (accord de jumelage conclu entre Abidjan et Tianjin, et entre Abengourou et Ezhu (province de Hebel).

L'amélioration des rapports entre la Côte d'Ivoire et la Chine, même dans la période de guerre est la résultante de ces accords multiples. Il va s'ensuivre différentes actions chinoise en Côte d'Ivoire dont des actions d'investissement, des actions commerciales, l'assistance Chinoise à la Côte d'ivoire en terme d'aide au développement. Ces différentes actions vont être analysées une à une dans la suite de cette étude.

## **V. L'investissement direct étranger de la chine en côte d'ivoire**

Les projets d'investissement de la Chine en côte d'Ivoire n'ont pas donné les résultats escomptés. Il est à signaler que le système économique de la Chine est un système d'économie socialiste de marché combinant un privé<sup>4</sup> très minoritaire à un interventionnisme très étendu de l'Etat à tel enseigne que la plupart des projets chinois en Côte d'Ivoire intègre les deux états.

Le tableau 1 ci-dessous fait le point des projets d'investissements non réalisés ou abandonnés. On peut noter des obstacles de plusieurs natures, survenus dans la mise en œuvre des projets d'investissement. Le premier obstacle est d'ordre politique. Les intérêts de la côte d'ivoire ne convergent pas toujours avec ceux de la chine. Un exemple est celui du projet de montage de véhicule avec des pièces détachées d'origine chinoise. Ce projet a dû être abandonné car les droits de douane liés à l'importation des pièces détachées se sont avérés supérieurs au prix du véhicule déjà monté en Chine. Le deuxième obstacle est d'ordre culturel et mental. Les hommes d'affaires chinois et ivoiriens n'ont pas toujours la même vision du travail et de l'organisation du travail. C'est le cas du projet de construction de chocolaterie en Chine qui n'a pu être réalisé par mésentente entre les différents actionnaires chinois et ivoiriens.

---

<sup>4</sup> Le privé en Chine se développe de plus en plus contribuant à près de 50 % du PIB (Synthèse OCDE (2005), « étude économique de la Chine, 2005 »).

Tableau 1 : Projets d'investissement chinois en Côte d'Ivoire non réalisé

Intitulé du projet	Situation
Usine de montage de véhicules automobiles à Yopougon – Abidjan	Problème foncier avec la SOTRA
Projet d'entreprise agro-industrielle à Yamoussoukro	Projet annulé faute de partenaire ivoirien.
Projet d'usine de montage d'ordinateurs personnels	projet annulé non viable économiquement
Projet d'exploitation de l'or en partenariat avec la SODEMI	Problème de sécurité
Projet d'exploitation de manganèse à Grand Lahou en partenariat avec la SODEMI	Non réalisé
Projet de construction d'une usine de chocolaterie en Chine	non réalisé
Projet de confection de jeans et de tee-shirts	non réalisé
Projet de construction d'une papeterie	Non réalisé

Source : Bureau National d'Etude et Développement Technique (BNEDT)

Néanmoins, beaucoup de projets d'investissement ont été réalisés sur la période 1996-2006. Le montant total de l'investissement s'évalue à 23,257 millions de dollars Us. L'essentiel de ces investissements a été réalisé sur la période 1997-2002.

Tableau 2: Part de la Chine dans l'investissement Total étranger en côte d'ivoire en dollar US

	1996-1999	2000-2002	2003	2005	2006	TOTAL
Investissement Chinois	7 800 602	14 338 439	-	965 911	152 419	23 257 370
Total IDE	629 305 597	400 133 618	28 043 470	62 585 973	100 051 255	1 220 119 913
Part Chine dans IDE (%)	1,24	3,58	-	1,54	0,15	1,91

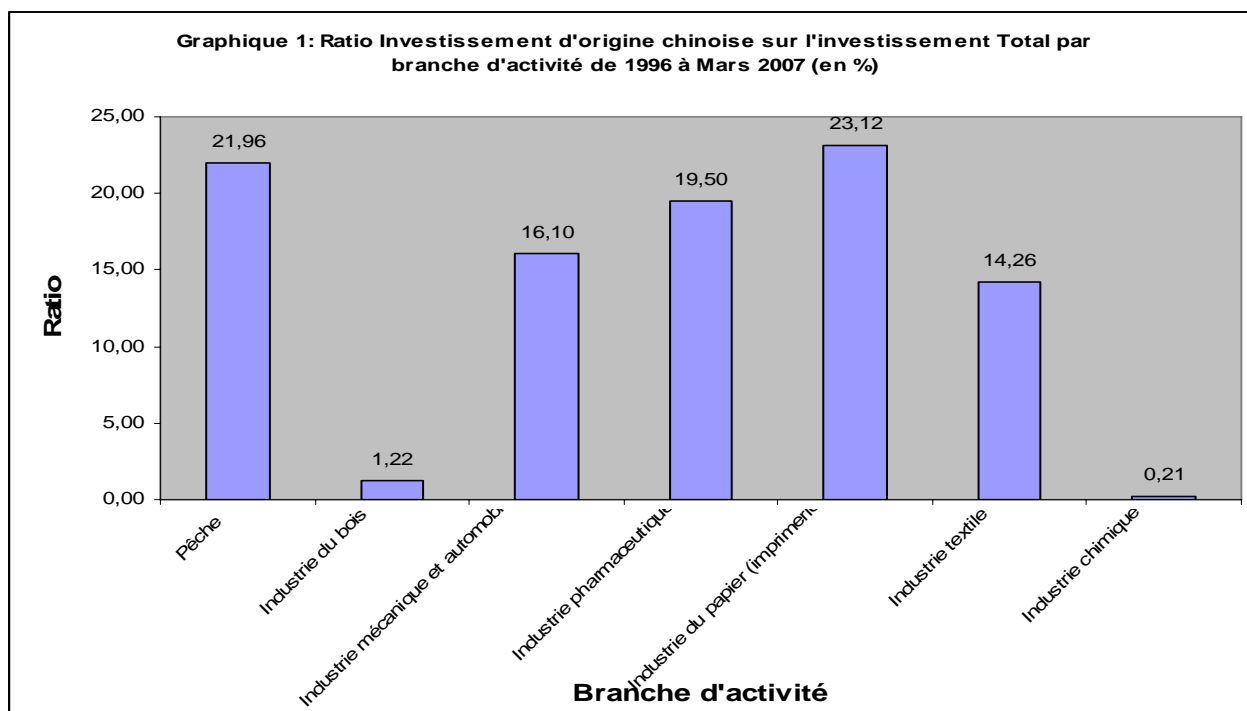
Source : Notre investigation à partir des données du CEPICI et du BNEDT

L'analyse du tableau montre que le poids de la Chine dans l'investissement direct étranger en Côte d'Ivoire est marginal. Seulement 1,91 % de l'IDE est réalisé par la chine sur la décennie 1996-2006.

La nature<sup>5</sup> des données disponibles au CEPICI n'a pas permis de faire une classification selon la nomenclature CTCI et en proportion du volume total de l'investissement direct étranger. Aussi sommes-nous limités à faire une analyse en fonction des branches<sup>6</sup> d'activité. Le graphique ci-dessous donne les poids de la Chine dans les différentes branches d'activité économiques en Côte d'Ivoire.

<sup>5</sup> En effet, il n'a pas été possible de désagréger l'investissement total en investissement national et en investissement direct étranger.

<sup>6</sup> Il n'a pas été possible de désagréger l'investissement par branche et par Pays d'origine afin de voir le poids de la Chine dans les différentes branche d'activité comparativement à l'ensemble de l'investissement direct étranger.

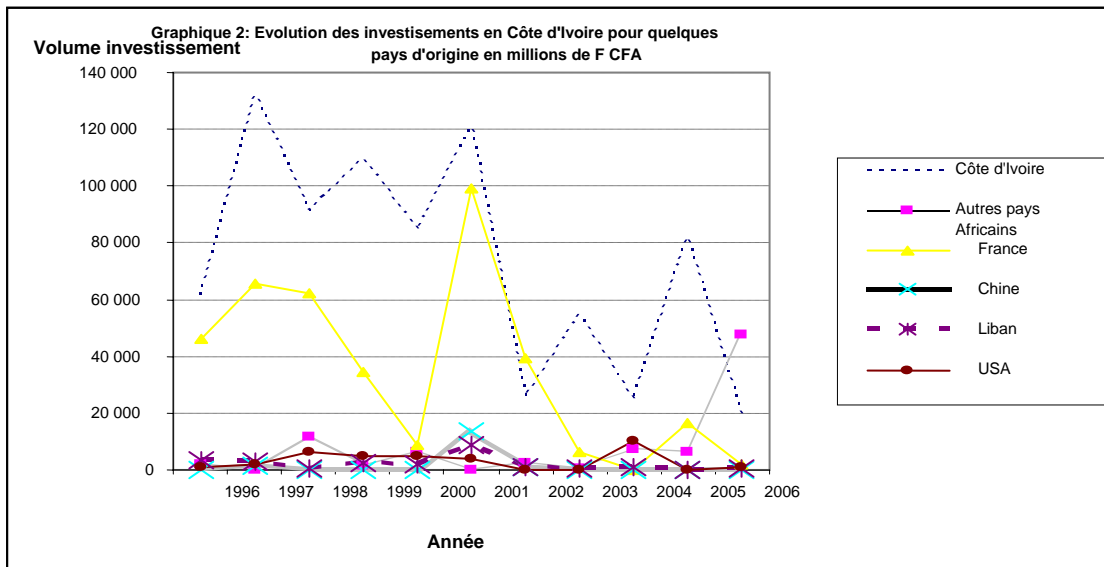


Entreprises	Année de réalisation	BRANCHES D'ACTIVITES	Investissement Chinois en \$	Total Investissement \$	% Chine
LULU FISHERY	2005	Pêche	965 911	4 397 875	21,96
W-TRABOIS	1997	Industrie du bois	778 270	63 554 068	1,22
YITWO GRO-INDUSTRIAL	1997	Industrie mécanique et automobile	5 480 306	34 047 194	16,1
LIC PMARMA	1998	Industrie pharmaceutique	1 542 026	7 907 417	19,5
ZHUNDI Côte d'Ivoire	2001	Industrie du papier (imprimerie)	1 368 625	5 919 598	23,12
SIT	2002	Industrie textile	12 969 814	90 968 174	14,26
FLEOCI	2006	Industrie chimique	152 419	72 636 122	0,21
		<b>Total IDE de 1996 à Mars 2007</b>	23 257 370	2 677 258 168	<b>0,87</b>

Source : notre investigation à partir des données du BNETD et du CEPICI

Le graphique montre que l'investissement d'origine chinoise est dominant dans l'industrie du papier (imprimerie), la pêche et l'industrie pharmaceutique. Mais les montants investis ne sont pas trop importants dans ces branches d'activité. Par exemple, au niveau de l'imprimerie, le montant investi est 1 763 472 \$ US. Il est de 1 244 576 \$ US au niveau de la Pêche et de 1 986 900 \$ US au niveau de l'industrie pharmaceutique. Le plus gros investissement a été réalisé dans le secteur textile en 2002. L'industrie du bois et l'industrie Chimique représente des branches où l'intervention de la Chine est très marginale avec des poids respectifs de 1,22 % et 0,21 %. Comparativement aux autres partenaires au développement, on montre que malgré la brouille dans les relations entre la Côte d'Ivoire et la France suite à la situation de guerre, la France demeure le partenaire le plus important en matière d'investissement suivi des autres pays africains, des USA et du Liban. Pour l'essentiel, l'investissement productif est réalisé par les

partenaires nationaux. Mais, pour l'ensemble des partenaires, l'investissement productif a drastiquement diminué sur la période 1996- 2006 surtout à partir de 2002, date du début de la guerre en Côte d'Ivoire. Le graphique ci-dessous illustre parfaitement l'impact de la guerre sur l'investissement productif en Côte d'Ivoire.



Source : Notre investigation à partir des statistiques de l'UEMOA

L'impact de la guerre sur l'investissement privé surtout étranger n'a pas laissé les investisseurs chinois indifférents. En plus du fait que ce géant asiatique est un nouvel entrant sur le marché ivoirien, les investisseurs chinois ont été réticents par rapport à l'instabilité politique. On peut mentionner également le fameux conflit entre la banque Africaine de développement et Thierry Tan, un investisseur chinois qui finalement a été **deboutee** par la justice ivoirienne après plusieurs procédures judiciaires. Cette situation a probablement contribué à démotiver les potentiels investisseurs privés chinois en Côte d'Ivoire. On peut mentionner enfin le caractère public de l'investissement chinois.

Cette situation de forte détérioration de l'investissement et de l'IDE en particulier n'est pas imputable au code d'investissement ivoirien comme on pourrait le croire. En effet, pour consolider le développement du secteur privé et rationaliser la politique de l'investissement, les autorités ivoiriennes ont assoupli le code des investissements avec la création depuis 1993 du CEPICI<sup>7</sup> chargé de favoriser l'investissement en allégeant la procédure d'obtention de l'agrément, en accordant des avantages à toute déclaration de l'investisseur attesté par le CEPICI avec la modification du code des investissements en 1995. Le nouveau code d'investissement

<sup>7</sup> Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire

renferme accorde des incitations au titre de l'impôt sur le bénéfice, sur la patente, la contribution foncière et les droits de douane et droit fiscal d'entrée. Mais les secteurs des finances, du bâtiment et travaux publics ne sont pas concernés. L'investissement chinois de part sa nature n'a pas bénéficié de ces avantages.

## VI. Le commerce entre la Chine et la Côte d'Ivoire

La Chine est le 3<sup>ème</sup> exportateur et importateur mondiale derrière les Etats Unis et l'Allemagne. Premier importateur du continent Africain avec 10 % des importations, rang qu'occupaient l'Allemagne, la Chine à améliorer ses rapports commerciaux avec la Côte d'Ivoire surtout à partir de l'année 2003. Nous analyserons successivement les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine, les Importation de la côte d'Ivoire vers la chine et la balance commerciale entre les deux pays.

### 6.1. Les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine

Après une évolution croissante en valeur de 1995 à 1998, les exportations ivoiriennes à destination de la République Populaire de Chine ont enregistré une baisse sensible de 1999 à 2002 avant de connaître une hausse importante entre 2003 et 2006. Le niveau des exportations est passé de 7 108 582 \$ en 1995 à 19 936 \$ en 1998. En 2000, les exportations ont atteint le niveau le plus bas avec 3 389 283 \$. Cette détérioration peut s'expliquer par la première crise politique en Côte d'ivoire. En 2002, la Côte d'ivoire connaît la deuxième crise politique, mais cette situation paradoxalement a coïncidé avec l'accroissement brutal des exportations de la Côte d' Ivoire vers la Chine. On note que le niveau des exportations en 2003 s'est situé à 62 300 000 \$. Le tableau 2 donne l'évolution des exportations ivoirienne vers la Chine par groupe de produits en 2001, 2003 et 2006.

Tableau 3 : Evolution des exportations de la Côté d'Ivoire vers la Chine en % du total des importations en millions de dollar US en 2001, 2003 et 2006

Section	Désignation des produits	2001			2003			2006		
		Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total
0	Produits alimentaire et animaux vivants	5,25	1 917,24	0,27	7,03	3 048,17	0,23	11,75	2 814,31	0,42
1	Boissons et tabacs	-	11,62	-	-	2,93	-	-	32,53	-
2	Matière brutes non comestible à l'exception des carburants	0,10	475,42	0,02	0,13	582,21	0,02	2,96	753,31	0,39
3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	0,11	540,41	0,02	0,21	704,06	0,03	57,79	3 004,42	1,92
4	Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0,02	83,83	0,02	-	107,93	-	-	117,32	-
5	produits chimique et produits connexes	0,02	76,90	0,02	-	93,89	-	-	148,99	-
6	Articles manufacturés classés principalement *	0,06	158,97	0,04	0,40	141,68	0,28	1,77	168,57	1,05
7	Machine et matériel de transport	0,11	218,74	0,05	0,03	679,30	0,00	0,03	983,65	0,00
8	Article manufacturé divers	-	127,74	-	0,04	123,76	0,04	-	99,37	-
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCL	-	30,86	-	-	14,98	-	-	25,43	-
	TOTAL EXPORTATION	5,65	3 641,74	0,16	62,30	5 498,91	1,13	106,62	8 147,89	1,31

\* Classés principalement selon la matière première

Cours du dollar (moyenne annuelle) : 2001: 1 \$ = 733 F CFA 2003: 1 \$ = 580,04 F CFA 2006: 1 \$ = 522,4

Source : Investigation à partir des données de la DGD/DPCE

De 2000 à 2001, les exportations étaient essentiellement composées de fèves de cacao. A partir de 2002, le coton en masse occupa la deuxième place des exportations après la fève de cacao. En 2003, le coton devient le produit, le plus exporté de la Côte d'Ivoire vers la Chine avec 87,4 % des exportations. En 2006, c'est le pétrole brut qui devient le produit le plus exporté avec 54,2 % de la valeur total des exportations vers la Chine. Le tableau ci-dessous donne la dynamique des principaux produits d'exportation.

Tableau 4 : Principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire en million de dollar US

Désignation des produits	2001			2003			2006		
	Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total
Cacao fèves	2,783	1006,503	0,276	6,195	1737,125	0,357	5,660	1422,940	0,398
Cacao transformé	0,181	301,733	0,060	0,838	629,157	0,133	6,087	612,144	0,994
Café fève	0,000	0,000	0,000	0,000	79,068	0,000	0,000	110,916	0,000
Café transformé	0,000	37,745	0,000	0,000	63,329	0,000	0,000	55,462	0,000
<b>Total Café et cacao</b>	<b>2,964</b>	<b>1345,982</b>	<b>0,220</b>	<b>7,033</b>	<b>2508,679</b>	<b>0,280</b>	<b>11,747</b>	<b>2201,461</b>	<b>0,534</b>
<b>Coton en masse</b>	<b>0,000</b>	<b>124,098</b>	<b>0,000</b>	<b>54,447</b>	<b>177,820</b>	<b>30,619</b>	<b>30,357</b>	<b>113,048</b>	<b>26,853</b>
Pétrole brut	0,000	55,140	0,000	0,000	196,133	0,000	57,789	0,000	4,410
Produits pétroliers	0,000	485,274	0,000	0,000	507,925	0,000	0,000	1694,062	0,000
<b>Total pétrole</b>	<b>0,000</b>	<b>540,415</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>704,058</b>	<b>0,000</b>	<b>57,789</b>	<b>3004,417</b>	<b>1,923</b>

Source : Investigation à partir des données de la DGD/DPCE

Au total sur la période 2000 à 2006, les exportations ont évolué de façon exponentielle, passant de 3 389 283 \$ en 2000 à 11 281 924 \$ en 2002, puis à 106 620 000 \$ en 2006 soit une progression de 2 208 % entre 2000 et 2006. Cette progression spectaculaire est le signe des bonnes relations commerciales entre les deux pays.

Malgré une amélioration des relations commerciales entre les deux pays, la Côte d'Ivoire demeure un partenaire mineur de la Chine comme le montre le tableau ci-dessus avec un poids de 1,31 % par rapport à l'exportation de la Côte d'Ivoire vers le reste du monde. En plus les exportations ivoiriennes vers la Chine sont composées essentiellement de produits agricoles. On estime à 92 % la proportion de produits agricoles dans les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine.

Comparativement aux autres partenaires, le tableau 1 de l'annexe montre que les principaux restent la France, les Pays Bas, le Nigéria et les Etats Unis d'Amérique. La Chine n'occupe que la 15<sup>ème</sup> place dans les exportations de la Côte d'Ivoire. Par contre la Côte d'Ivoire est le plus grand exportateur des pays de l'UEMOA vers la Chine en 2005 (UEMOA, 2005)<sup>8</sup>. Cette organisation sous-régionale de l'Afrique de l'Ouest est depuis 2003 très convoité par ce géant asiatique qui occupe la 3<sup>ème</sup> place des ses exportations totales extracommunautaire.

<sup>8</sup> Statistique du commerce extérieur de l'UEMOA

## 4.2. Les importations de la Côte d'Ivoire en provenance de la Chine

Les principaux produits importés en provenance de Chine sont le matériel électrique, les machines, les céramiques, verres, pierres, le riz semi blanchi, le fer, fonte acier et ouvrages, le coton, le caoutchouc, les fibres textiles hors coton. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des importations de la Côte d'Ivoire en provenance de la Chine par secteur d'activité. On montre que le montant total des importations de la Côte d'Ivoire en provenance du reste du monde était d'environ 5 821,93 millions \$ US en 2006 répartis comme suit : 52% venant de l'Europe (dont 47% de l'UE), 25,7% venant des autres pays d'Afrique (dont 0,7% seulement de ceux de l'UEMOA), 8,2% venant des pays du continent américain (dont 5,3% des Etats-Unis) et 13,5% en provenance des pays d'Asie (dont 3,2 % de la République populaire de Chine). Au niveau Bilatéral, la France et le Nigéria restent les principaux partenaires de la Côte d'Ivoire depuis 2003. La Chine a du s'imposer en 2005 en occupant la 4<sup>ème</sup> place après Singapour. Les principaux produits importés restent les produits manufacturés dont les importations se sont améliorées entre 2003 et 2004 et les produits agricoles dont la part dans les importations a diminué relativement sur la même période. On mentionne que les importations de produits alimentaires et du riz en particulier ont diminué passant de 38 907 227 \$ en 2000 à 17 994 012 \$ en 2006 et cela au profit des biens d'équipement, des biens intermédiaires surtout électriques et des autres biens de consommation non alimentaire.

Tableau 5 : Evolution des importations de la Côte d'Ivoire en provenance de la Chine en % du total des importations en Millions de dollar US

Section	Désignation des produits	2 001			2 003			2 006		
		Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total	Chine	Total	% Total
0	Produits alimentaire et animaux vivants	33,79	468,46	7,21	37,66	660,92	5,70	26,70	880,63	3,03
1	Boissons et tabacs	0,04	56,16	0,07	1,34	72,96	1,84	0,07	113,73	0,06
2	Matière brutes non comestible à l'exception des carburants	6,72	79,20	8,49	10,00	76,12	13,14	21,54	117,76	18,29
3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	0,15	669,72	0,02	0,84	604,46	0,14	1,79	1 850,05	0,10
4	Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0,65	62,04	1,05	0,46	94,79	0,49	2,00	86,48	2,32
5	produits chimique et produits connexes	3,83	262,95	1,46	6,15	311,46	1,98	18,86	394,62	4,78
6	Articles manufacturés	3,77	225,15	1,68	8,74	226,08	3,87	25,16	364,55	6,90
7	Machine et matériel de transport	7,09	435,10	1,63	15,27	1 157,47	1,32	38,22	1 459,79	2,62
8	Article manufacturé divers	9,52	287,26	3,32	22,04	327,95	6,72	57,61	554,31	10,39
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCL		-			-			-	
	TOTAL IMPORTATION	75,76	2 546,04	2,98	123,10	3 532,21	3,49	251,41	5 821,93	4,32

Source : Investigation à partir des données de la DGD/DPCE

Malgré tout, comme au niveau des exportations, la Côte d'Ivoire occupe une place marginale dans les exportations chinoise. En 2001, seulement 2,98 % des exportations chinoises ont convergé vers la Côte d'Ivoire. Ce poids est passé à 3,49 % en 2003 et à 4,29 % en 2006. Relativement à toute l'Afrique, ce poids est supérieur à la moyenne du continent (3 %) qui lui aussi reste marginale dans les rapports commerciaux entre la Chine et le reste du monde en 2004 comme le montre le graphique ci-dessous.

Par rapport à l'espace UEMOA, la Côte d'Ivoire est le premier importateur des produits chinois. L'espace UEMOA importe très peu de la Chine. Néanmoins, les rapports semblent s'améliorer puisque le rang de la Chine dans les importations des pays de l'espace économique est passé de 39<sup>ème</sup> en 2002 à 10<sup>ème</sup> en 2005.

### 4.3. La balance commerciale entre la Chine et la Côte d'Ivoire

Bien que le montant des exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine ait atteint le chiffre record de plus de 55 milliards de FCFA en 2006 (Plus de 25 fois celui de 2000), le solde commercial en défaveur de la Côte d'Ivoire reste très important comme le montre le tableau 4. On constate dans ce tableau que c'est seulement au niveau des matières premières et essentiellement dans le secteur agricole que la Côte d'Ivoire est excédentaire dans les relations commerciales avec la Chine. La Côte d'Ivoire demeure et montre encore qu'elle reste un grand pays agricole, même si ce secteur semble sous-utilisé par rapport aux potentialités naturelles et à l'anarchie qui règne dans le secteur agricole et particulièrement dans la filière café – cacao. L'excédent agricole de la Côte d'Ivoire surpasse tous ces déficits dans les autres domaines. Ce qui lui permet d'avoir une balance commerciale excédentaire, même en période de guerre. Malgré tout, la Chine reste le principale bénéficiaire des relations commerciales avec la Côte d'Ivoire vue le déficit de la balance commerciale pour la Côte d'Ivoire.

Tableau 6: Evolution du solde commercial entre la Côte d'Ivoire et la Chine en million de dollar US

Section	Désignation des produits	2 001		2 003		2 003	
		Chine	Total	Chine	Total	Chine	Total
0	Produits alimentaire et animaux vivants	- 28,54	1 448,78	- 30,63	2 387,24	- 14,96	1 933,68
1	Boissons et tabacs	- 0,04	- 44,54	- 1,34	- 70,03	- 0,07	- 81,20
2	Matière brutes non comestible à l'exception des carburants	- 6,63	396,22	- 9,87	506,10	- 18,58	635,55
3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	- 0,04	- 129,30	- 0,63	99,60	56,00	1 154,37
4	Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	- 0,64	21,79	- 0,46	13,14	- 2,00	30,84
5	produits chimique et produits connexes	- 3,81	- 186,05	- 6,15	- 217,57	- 18,86	- 245,63
6	Articles manufacturés	- 3,72	- 66,17	- 8,34	- 84,39	- 23,39	- 195,98
7	Machine et matériel de transport	- 6,98	- 216,35	- 15,24	- 478,18	- 38,18	- 476,14
8	Article manufacturé divers	- 9,52	- 159,52	- 22,00	- 204,20	- 57,61	- 454,95
9	Articles et transactions non classés ailleurs dans la CTIC	-	30,86	-	14,98	-	25,43
	TOTAL	-70,12	1 095,70	- 60,81	1 966,70	-144,79	2 325,96

Source : Investigation à partir des données de la DGD/DPCE

## VII. L'aide au développement accordée par la Chine à la Côte d'Ivoire

La Chine soutient le développement de la Côte d'Ivoire, depuis 1985 à travers des prêts et des dons pour la réalisation de différents projets de développement.

On peut distinguer trois types d'aide :

- L'aide sous forme de prêts du gouvernement chinois sans intérêt appelés prêts sans intérêt à long terme (PILT), remboursable,
- L'aide sous forme de prêts avec un taux d'intérêt très faible accordé par l'EXIMBANK Chinois appelés prêts préférentiels à bonification gouvernementale (PPBG) remboursable également,
- Les dons du gouvernement chinois qui constituent des apports non remboursables.

### 7.1. Les aides sous forme de Prêt

La Chine a accordé sur la période 1996-2000, 5 prêts pour un montant total de 13 553 176,70 \$. Ces prêts au titre des prêts préférentiels se répartissent comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Prêts EXIMBANK CHINE à la Côte d'ivoire

Objet du prêt	Date de signature	Durée	Différé	Taux d'intérêt	Montant décaissé en \$ au 31 / 12 / 2006
Exploitation Or de Zeregbo	14/03/ 2000	15 ans	5 ans	3 %	497 556,53
Projet HUAKE Automobile	16/09/ 1996	20 ans	9 ans	2 %	6 217 029,60
Projet LIC PHARMA	04/11/ 1996	20 ans	9 ans	2 %	2 115 222,05
Projet YTO-CI	09/04/ 1997	20 ans	9 ans	2 %	1 177 998,43
Projet SISMIQUE P.	05/05/ 1997	15 ans	5 ans	5 %	3 525 370,09
<b>TOTAL</b>					<b>13 533 176,70</b>

Source : Notre investigation à partir des données de la Direction de la dette publique

Au titre des prêts sans intérêts à long terme, trois ont été destinés en totalité à la construction du Palais de la Culture à Abidjan, trois en totalité pour l'aménagement des périmètres rizicoles de Guiguidou; un destiné d'une part à finaliser la construction du Palais de la Culture à hauteur de 90% et, d'autre part, à effectuer les derniers aménagements de Guiguidou à hauteur de 10% et trois destinés au projet de construction de la « Maison des Députés ».

Pour la Palais de la culture, le volume du prêt est de 198 millions de yuans soit environ 19 185 772 \$. Au niveau de l'aménagement des périmètres rizicoles de Guiguidou, le montant du prêt s'est chiffré à 102 millions de yuans RMB, soit environ 9 696 035 \$. Enfin pour la construction de la maison des Députés, les trois prêts signés entre le 20 juillet 2001 et le 28 avril 2002 porte sur un montant de 200 millions de yuans, soit environ 22 578 200 \$.

Au niveau militaire, un prêt d'un million de \$US a été consenti en 1994 pour la fourniture aux FANCI d'armes légères. En 1998, ce sont 3 millions de \$ qui ont été accordés pour l'achat d'une

péniche et d'une quarantaine de machines pour la constitution d'un atelier de réparation de la Marine Nationale des FANCI.

Le dernier prêt sans intérêt (10 millions de yuans RMB, soit 1 205 982 \$), a été accordé à l'occasion du sommet Chine-Afrique au début novembre 2006. Le tableau ci-dessous donne la répartition des prêts projets par branche d'activité.

Tableau 8: Présentation de la part de la Chine dans les prêts projets accordés à la Côte d'Ivoire par secteur d'activité de 1984 2007 en millions de dollar

Secteur d'activité	Chine	TOTAL	% Chine
Agriculture	13,944	439,123	3,18
Manufacture	8,325	8,325	100,00
Mine	6,734	6,734	100,00
Transport		495,290	-
Electricité et l'eau		288,491	-
Télécommunication			-
Autres concours	61,132	1 137,890	5,37
Total	90,135	2 375,853	3,79

Source : Notre investigation à partir des données du comité de mobilisation du financement extérieur et de suivi des investissements publiques (COMFESIP)

Au total, l'aide de la Chine sous forme de prêts représente 3,79 % de l'aide total que la Côte d'Ivoire a reçu du reste du monde, mais, la Chine est le seul pays à accordé un prêt à la Côte d'Ivoire dans des secteurs d'activité marchands comme la manufacture et les mines.

### 7.3. Les dons

Ces dons sont au nombre de 16. Le premier a été accordé en 1985 et porte sur un montant 68,43 millions de yuans, soit 438 431 301 \$. Ce don a permis la construction d'une salle de conférence au Ministère de Affaires Etrangère. Le dernier don a été accordé à l'occasion du sommet Chine-Afrique au début novembre 2006. Il porte sur un montant de 30 millions de yuans RMB, soit 3 732 800 \$. Sur la période 1997 – 2006, la Chine a consenti au total des dons d'une valeur de 16 917 955 \$ repartit comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9: Présentation de la part de la Chine dans les dons - projets accordés à la Côte d'Ivoire par secteur d'activité en millions de dollar

Secteur d'activité	Chine	Total	% Chine
Agriculture	4,181	62,596	6,68
Manufacture	-	-	
Mine	-	-	
Transport	-	0,497	-
Electricité et eau	-	17,778	-
Télécommunication	-	-	
Autres concours	12,326	903,243	1,36
Total	16,507	984,114	1,68

Source : Notre investigation à partir des données du comité de mobilisation du financement extérieur et de suivi des investissements publiques (COMFESIP)

Au niveau des dons, l'apport de la Chine à la Côte d'Ivoire est de 1,69 %. Cet apport concerne essentiellement l'assistance technique.

### **VIII. Perdants et gagnant dans les relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire**

Les relations entre la Chine et la Côte d'Ivoire se sont nettement améliorées au cours des dernières années. Sur le plan commercial, les flux des exportations et des importations ont fortement augmentés, mais le solde commercial reste négatif. Ce qui crée un désavantage pour la Côte d'Ivoire dont une conséquence peut être à terme la domination qui pourra résulter de cette coopération. Des interférences en termes de compétitivité économiques peuvent naître et affecter négativement l'économie ivoirienne comme par exemple la perte de Valeur Ajoutée et le manque de création d'emploi liée à l'exportation de matières premières brutes. Enfin, la qualité des produits importés de la Chine n'inspire pas toujours confiance vu que les normes en matière de traçabilité ne sont pas respectées lorsqu'il s'agit pour les pays asiatiques comme l'Inde et la Chine d'exporter leur production vers les pays en développement.

Des différents entretiens avec les structures en rapport direct avec les agents économiques chinois, il ressort que dans bien de cas les produits chinois très compétitifs (produits manufacturés bon marché) ne sont que des rejets des productions devant être exportés vers l'occident dont le respect des normes de traçabilité est une condition primordiale d'accès au marché. Ainsi, les produits de qualité inférieure compte tenu de l'absence de normes sont les plus exportés vers les pays africains. Cela crée un préjudice énorme aux consommateurs de ces produits qui la plupart des cas ne jouissent pas pleinement des produits achetés sur une longue période malgré la compétitivité de ces produits. Il est également à souligner le refus de la Chine de signer la convention internationale sur la lutte contre la contrefaçon.

Au niveau de l'investissement, Il est à mentionner que dans bien de cas, l'investissement chinois en Côte d'Ivoire n'est pas assorti de création importante d'emplois, car la main d'œuvre qualifiée est importée directement de la Chine. De même, les intérêts de la Côte d'Ivoire divergent de ceux de la Chine. Cette réalité au plan pratique a handicapé la réalisation de certains projets d'investissement en Côte d'Ivoire. A cela s'ajoute la divergence des méthodes de travail. Néanmoins, l'intervention chinoise a entraîné la réduction à la baisse du coût de l'investissement public surtout au niveau des grands travaux.

Au total à tout point de vue et au delà des dons et des prêts à des conditions très profitables à la Côte d'Ivoire, la Chine sort gagnante de cette coopération bilatérale. Elle peut compter sur la Côte

d'Ivoire pour se ravitailler en pétrole et autre matière première comme le coton brute, le cacao et bien d'autres produits. On peut constater que les exportations de coton et de pétrole de la Côte d'Ivoire vers la Chine ont fortement augmenté ces dernières années. La Chine peut donc compter sur la côte d'Ivoire pour avoir accès à l'exploitations de différents gisements dont regorge le pays et pour décrocher des marchés importants dans les bâtiments et travaux publics au détriment de la France qui est le partenaire naturel de la côte d'Ivoire. En revanche on mentionne au niveau politique les actes posés par la Chine dans le dénouement de la crise ivoirienne et la tentative de fragilisation du gouvernement ivoirien en faveur de la rébellion ivoirienne à travers les résolutions proposées par la France au Conseil de sécurité de l'ONU. Globalement, l'intervention de la Chine dans l'économie ivoirienne a beaucoup favorisé la réduction de la dépendance à l'égard de la France. Mais, si les positions de la chine ont été en faveur du gouvernement ivoirien, différentes interprétations ont été faites selon les bords politiques des citoyens. Dans une telle situation, il est difficile de se prononcer sur la qualité de cette attitude chinoise en Côte d'Ivoire. La grande question est dès lors de savoir si le partenariat profite seulement au pouvoir en place actuellement ou à toute la population ivoirienne.

Enfin le grand bénéficiaire de cette coopération reste la Chine qui a travers sa stratégie de pénétration docile arrive à agrandir ses partenaire en Afrique et dans les pays en développement de façon générale. On pourrait affirmer que la Côte d'Ivoire comme les autres pays en développement est loin de trouver la stratégie efficace pour profiter de l'expérience de ce géant asiatique. En effet le transfert de technologie dont rêvait tant les pays africain demeure un tabou car les chinois viennent et réalisent leurs investissements avec la main d'œuvre qualifiée chinoise. Les seules créations d'emploi concernent la main d'œuvre banale. Ainsi, pour bénéficier de la coopération, la Cote d'Ivoire doit-elle imposer des exigences à ses partenaires comme par exemple un transfert réel de technologie avec l'utilisation de la main d'œuvre qualifiée locale. Ces exigences sont importantes d'autant plus que la Côte d'Ivoire est en voie de devenir un pays pétrolier et la Chine a tout à gagner en renforçant sa coopération avec la Cote d'Ivoire. Et comme les pays n'ont pas d'amis, mais des intérêts, il est nécessaire que les profits de cette coopération soit visibles. Une autre exigence est l'accès de nos produits manufacturés au marché chinois. Ce qui impose une certaine compétitivité de nos économies et la diversification de nos produits d'exportation qui ne doivent plus être que des matières premières. Telles sont les conditions pour que la coopération profite véritablement à toute l'économie et pas seulement au pouvoir en place qui arrive à se passer des partenaires naturels devenu encombrants.

### **VIII. Conclusion et recommandation**

Débuté en 1983, les relations économiques entre la Côte d'Ivoire et la Chine se sont améliorées progressivement avec la signature de plusieurs conventions et accords de partenariats économiques, culturels et scientifiques. Le soutien de la Chine au développement de la Côte d'Ivoire s'est manifesté à travers plusieurs dons et prêts sans intérêts. Au total, la Côte d'Ivoire a reçu 106,642 millions \$ de la Chine au titre de l'aide au développement, soit approximativement 3,17 % de l'aide au développement que la Côte d'Ivoire a reçu de ses différents partenaires. Au niveau du secteur privé, l'intervention de la Chine est récente et date de 1997. A fin décembre 2006, l'investissement d'origine chinoise s'est chiffré à 23 257 370 \$. Ce qui représente 0,87 % de l'investissement total et 1,91 % de l'investissement direct étranger (IDE) de la Côte d'Ivoire. C'est au niveau commercial que les relations sont plus importantes. Ainsi, les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine sont passées de 7 108 582 \$ en 1995 à 106,62 millions \$ en 2006, les produits les plus exportés étant le pétrole et le coton en masse. Au niveau des importations, le montant total des produits chinois consommés en Côte d'Ivoire se chiffre à 251,41 millions \$ en 2006. La balance commerciale entre ces deux pays est donc en faveur de la Chine.

Malgré tout, la Chine est pour l'instant un partenaire marginal de la Côte d'Ivoire vu son poids dans les différentes interventions et comparée aux partenaires traditionnels comme la France. Il reste tout de même que c'est un processus qui est enclenché et le désir des pays en développement comme la Côte d'Ivoire de sortir de l'emprise des anciennes puissances coloniales contribuera certainement à accélérer et à bouleverser les tendances dans les années à venir.

Cependant, plusieurs inquiétudes demeurent dans cette coopération entre les pays en développement comme la Côte d'Ivoire et la Chine. La première concerne la domination qui pourra résulter de cette coopération, la perte de valeur ajoutée et enfin la perte possible de compétitivité. La seconde attrait à la qualité des biens importés de la Chine et le faible impact des investissements chinois en termes de création d'emploi. Enfin au plan politique, la personnalisation des relations avec le pouvoir en place qui cherche à trouver des partenaires au détriment du partenaire naturel de la Côte d'Ivoire qu'est la France.

Ces quelques inquiétudes doivent guider les partenaires Africains et les autorités ivoiriennes en particulier à la prudence et à prendre des précautions sans se leurrer dans la gestion des relations avec la Chine et de façon générale avec les dragons d'Asie. Une recommandation serait de

prendre des mesures par rapport aux conditions d'investissements et de réalisations des grands travaux exécutés par la Chine en termes d'utilisation de la main d'œuvre qualifiée locale et l'instauration de normes minimales de traçabilité quant à l'accès des produits chinois aux marchés des pays en développement. En terme de compétitivité, il reste que nos économies doivent réviser la nature des produits exportés afin d'équilibrer la balance commerciale. Cela n'est possible que si des efforts et des stratégies de diversification des produits exportés sont mis en place.

## **Bibliographie**

Andrea Goldstein, Nicolas Pinaud et Helmut Reisen (2006), « L'essor de la Chine et de l'Inde, quel enjeu pour l'Afrique? *Repère N° 19*, Centre de Développement de l'OCDE.

Banque Mondiale (2006), « La Route de la soie en Afrique : Nouvel horizon économique pour la Chine et l'Inde », Rapport annuel

Broadman, Harry G. (2006), "Africa's Silk Road: China and India's New economic frontier" (Washington: World Bank).

Eichengreen B., Tong H. (2006), « How China is reorganizing the world economy », *Asian Economic Policy Review* n°1, pp. 73-97.

Gumisai Mutume (2006), « Textiles : la perte de débouchés coûte des emplois à l'Afrique », *Afrique Renouveau*, vol. 20#1 (Avril).

Jean-Raphaël Charponnière (2006), « Les échanges entre la chine et l'Afrique », *STATECO N°100, 2006*

Laal S. et Albaladejo M. (2004), « China competitive performance: a threat to East Asian manufactured exports », *World development* n°32 pp. 1441-1466.

Laal S. et Albaladejo M. (2005), *China competitive threat to Latin America: an analysis for 1990-2002*, Institute of Development Studies, Working Paper n°120.

Lemon J. (2005), « China's impact on commodities », *Macquarie Research Presentation, Chine Brésil symposium*, octobre.

OCDE (2006), « La Chine et l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique », Atelier des 16 et 17 mars 2006 du Centre de développement de l'OCDE.

Ramo J.-C. (2004), « The Beijing consensus : note on the new Physics of Chinese power », in Ramo J.-C. *The Beijing consensus* pp 1-7, Foreign Policy Center, Londres.

Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta ( 2005), *Regional Trade Arrangements in Africa*, Special Issues Paper (Washington: International Monetary Fund).

## ANNEXE

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs macro-économiques

Indicateurs (en milliards \$ sauf indication)	Années			
	2003*	2004*	2005*	2006*
PIB courant	14,25	16,16	16,36	17,28
Taux de croissance réelle du PIB (%)	-1,80%	1,50%	1,8	1,2
Croissance du PIB par habitant (%)	-2,70%	-0,20%	-1,4%	-2,0%
Exportation / PIB (%)	45,70%	48,30%	47,81%	49,69%
Importation / PIB (%)	31,70%	37,50%	41,84%	42,37%
Taux d'investissement brut	9,30%	9,00%	9,30%	8,5%
Solde budgétaire / PIB (%)	-2,50%	-1,80%	-1,71%	-1,39
Encours de la dette publique (% PIB)	76,8	69,6	63,3%	57,1%
Solde primaire / PIB	0,1%	0,4%	0,3%	0,2%
Solde courant / PIB (%)	2,10%	1,50%	0,2%	
Service de la dette	931	1326	1671	
Service dette / export	24,70%	32,20%	40,5%	
Taux de change (dollar en FCFA)	581	528,2	527,47	
Taux d'inflation	3,5%	1,3%	3,9	2,5

Source: INS (Comptes Nationaux), (\*) données provisoires

Tableau 2 : Poids des différents partenaires commerciaux en 2005

Partenaires commerciaux	Exportation		Importation	
	Valeur (millions \$)	% du total	Valeur (millions \$)	% du total
UEMOA	791,3220836	11,09 (4 <sup>ème</sup> )	45,16418607	0,79
France	1328,622245	18,62 (1 <sup>er</sup> )	1628,485778	28,65 (1 <sup>er</sup> )
ETATS UNIS D'AMERIQUE	1025,331812	14,37 (2 <sup>ème</sup> )	119,5679508	2,1
PAYS BAS	798,934678	11,19 (3 <sup>ème</sup> )	113,080552	1,99
NIGERIA	579,0170673	8,11 (5 <sup>ème</sup> )	1441,545064	25,36 (2 <sup>ème</sup> )
<b>CHINE</b>	<b>81,86532477</b>	<b>1,15 (15<sup>ème</sup>)</b>	<b>179,4871057</b>	<b>3,16 (4<sup>ème</sup>)</b>
INDE	133,0454753	1,86	79,7516978	1,4
PANAMA	315,9220203	4,43	0	
ITALIE	200,6420674	2,81	132,4957247	2,33
ESPAGNE	192,8643771	2,7	70,22795624	1,24
BELGIQUE- LUXEMBOURG	163,3096738	2,29	90,40860498	1,59
ALLEMAGNE	84,59214097	1,19	104,7796402	1,84
SINGAPOUR	8,96693166	0,13	389,3643383	6,85 (3 <sup>ème</sup> )

Source : Notre investigation à partir des statistiques de l'UEMOA